

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 15 SEPTEMBRE 2016

Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, Mme COIG, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, Mme JAUBERT-BATAILLE, LABORDE, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, LEPRETRE, Mme BESSONNEAU, Mme MENE-SAFRANE, LUCBÉREILH, Mme FOIX, LACRAMPE, ROSENTHAL, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, DALL'ACQUA, SERENA, Mme POTIN, Mme ETCHENIQUE, LABARTHE, Mme GASTON, GAILLAT, Mme GIRAUDON, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :  
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER  
Cédric LAPRUN à André BERNOS  
Marc OXIBAR à Fabienne MENE-SAFRANE  
Maylis DEL PIANTA à Gérard ROSENTHAL  
Rosine CARDON à Hervé LUCBÉREILH  
Didier CASTERES à Maïté POTIN  
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM  
Bernard UTHURRY à Jean-Etienne GAILLAT

Excusés : Pierre CASAUX-BIC

**RAPPORT N° 160915-04-FIN-**

**NAVETTES EN FETES 2016**



M. LEES indique que le dispositif « Navette en Fêtes » a été reconduit cette année encore. Il s'agit d'un service de transports gratuits des jeunes vers les fêtes des communes de notre territoire. Il a été mis en place par la Ville d'Oloron Sainte-Marie, avec le soutien de la Communauté de Communes du Piémont Oloronais.

Ce service permet aux jeunes de se rendre aux fêtes et d'en revenir en toute sécurité afin d'éviter certains drames, de tranquilliser les parents mais aussi de dynamiser les fêtes locales en les rendant plus accessibles.

A noter que les jeunes de moins de 15 ans doivent impérativement être accompagnés d'un adulte pour profiter du transport.

Par ailleurs, il est important de souligner que ce dispositif inclut une action de sensibilisation et de prévention en partenariat avec Oloron-Prévention, qui repose sur une présence dans les navettes ainsi que sur la mise en place sur le lieu de la fête, d'un espace repos et d'information/prévention participant à une dynamique de réduction des risques.

Les fêtes retenues pour 2016 sont :

- Carnaval de Géronce
- Esquiule (Fin Août)

Il est rappelé que même si la commune de Géronce ne fait pas partie pour l'instant de la CCPO, il n'en demeure pas moins que la fréquentation par de très nombreux jeunes de l'ensemble du territoire justifie largement sa présence dans le dispositif.

Depuis l'origine du projet, la Communauté de Communes participe à hauteur de 50 % du coût.

Pour l'année 2016, cette participation est maintenue à son niveau antérieur, sur la base d'un montant de dépenses de 3 267 € TTC, soit 1 633 € TTC pour la CCPO.

Le crédit nécessaire est inscrit au Budget Général 2016.

Où cet exposé,

#### Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **S'ENGAGE** à participer au dispositif « Navettes en Fêtes 2016 » selon les modalités présentées ci-dessus
- **ADOpte** le présent rapport

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 15 septembre 2016

Suivent les signatures



Affiché le 23.09.16



Le Président

Daniel LACRAMPE

